



# Assemblée générale

Distr. limitée  
8 mai 2018  
Français  
Original : anglais

---

## Comité de l'information

### Quarantième session

1<sup>er</sup>-11 mai 2018

Point 10 de l'ordre du jour

**Examen et adoption du rapport que le Comité présentera  
à l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session**

## Projet de rapport

### I. Introduction

1. Dans sa résolution [34/182](#), l'Assemblée générale a décidé de reconduire le Comité chargé de réexaminer les politiques et les activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'information, créé par sa résolution [33/115 C](#), qui serait désigné désormais sous le nom de « Comité de l'information » et dont la composition serait portée de 41 à 66 membres. Au paragraphe 2 de la section I de cette même résolution, elle a prié le Comité :

a) De poursuivre l'examen des politiques et activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'information, compte tenu de l'évolution des relations internationales, notamment au cours des deux dernières décennies, et des impératifs de l'instauration du nouvel ordre économique international et d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication ;

b) D'évaluer et de suivre les efforts déployés et les progrès réalisés par le système des Nations Unies dans le domaine de l'information et des communications ;

c) De promouvoir l'instauration d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication plus juste et plus efficace, destiné à renforcer la paix et la compréhension internationale et fondé sur la libre circulation et une diffusion plus large et mieux équilibrée de l'information, et de lui faire des recommandations sur ce sujet.

L'Assemblée a également prié le Comité et le Secrétaire général de lui faire rapport à sa trente-cinquième session.

2. De sa trente-sixième à sa soixante-douzième session, l'Assemblée générale a pris acte des rapports du Comité et adopté les résolutions par consensus. À sa soixante-douzième session, elle a pris note du rapport du Comité et adopté par consensus les résolutions [72/90 A](#) et B.



3. Le Comité est actuellement composé des États Membres suivants :

Afrique du Sud	Danemark
Algérie	Égypte
Allemagne	El Salvador
Angola	Équateur
Antigua-et-Barbuda	Espagne
Arabie saoudite	États-Unis d'Amérique
Argentine	Éthiopie
Arménie	Fédération de Russie
Autriche	Finlande
Azerbaïdjan	France
Bangladesh	Gabon
Bélarus	Géorgie
Belgique	Ghana
Belize	Grèce
Bénin	Guatemala
Brésil	Guinée
Bulgarie	Guyana
Burkina Faso	Hongrie
Burundi	Îles Salomon
Cabo Verde	Inde
Chili	Indonésie
Chine	Iran (République islamique d')
Chypre	Iraq
Colombie	Irlande
Congo	Islande
Costa Rica	Israël
Côte d'Ivoire	Italie
Croatie	Jamaïque
Cuba	Japon

---

Jordanie	République démocratique du Congo
Kazakhstan	République dominicaine
Kenya	République populaire démocratique de Corée
Liban	République-Unie de Tanzanie
Libéria	Roumanie
Libye	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Luxembourg	Saint-Vincent-et-les Grenadines
Madagascar	Sénégal
Malte	Sierra Leone
Maroc	Singapour
Mexique	Slovaquie
Monaco	Somalie
Mongolie	Soudan
Mozambique	Sri Lanka
Népal	Suisse
Niger	Suriname
Nigéria	Tchéquie
Oman	Thaïlande
Pakistan	Togo
Paraguay	Trinité-et-Tobago
Pays-Bas	Tunisie
Pérou	Turquie
Philippines	Ukraine
Pologne	Uruguay
Portugal	Venezuela (République bolivarienne du)
Qatar	Viet Nam
République arabe syrienne	Yémen
République de Corée	Zambie
République de Moldova	Zimbabwe

## II. Questions d'organisation

### A. Ouverture de la session

4. La séance d'organisation de la quarantième session du Comité s'est tenue le 1<sup>er</sup> mai 2018 au Siège de l'Organisation des Nations Unies. Elle a été ouverte par le Président du Comité, Jan Kickert (Autriche).

### B. Élection du Bureau

5. Le Comité a remis l'élection d'un des Vice-Présidents à plus tard, en attendant que les États d'Afrique se consultent et en désignent un. La composition du Bureau du Comité pour la période 2017-2019 se présente toujours comme suit :

*Président :*

Jan Kickert (Autriche)

*Vice-Présidents :*

Jakub Chmielewski (Pologne)

Hajime Kishimori (Japon)

Carla Rivera Sánchez (El Salvador)

*Rapporteur :*

Hajime Kishimori (Japon)

### C. Adoption de l'ordre du jour et programme de travail

6. À sa séance d'organisation, le 1<sup>er</sup> mai 2018, le Comité a adopté l'ordre du jour et le programme de travail ci-après (A/AC.198/2018/1) :

1. Ouverture de la session
2. Élection du Bureau
3. Adoption de l'ordre du jour et programme de travail
4. Admission de nouveaux membres
5. Déclaration du Président
6. Déclaration de la Secrétaire générale adjointe à la communication
7. Débat général
8. Examen des rapports présentés par le Secrétaire général
9. Groupe de travail à composition non limitée du Comité de l'information
10. Examen et adoption du rapport que le Comité présentera à l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session

7. Le Comité a tenu son débat général les 1<sup>er</sup> et 2 mai 2018. Le 2 mai dans l'après-midi, le Département de l'information a tenu un dialogue interactif informel avec les États Membres sous la direction de la Secrétaire générale adjointe à la communication.

8. Pour l'examen du point 8 de l'ordre du jour, le Comité était saisi des documents ci-après :

a) Rapport du Secrétaire général intitulé « Activités du Département de l'information : services de communication stratégique » ([A/AC.198/2018/2](#)) ;

b) Rapport du Secrétaire général intitulé « Activités du Département de l'information : services d'information » ([A/AC.198/2018/3](#)) ;

c) Rapport du Secrétaire général intitulé « Activités du Département de l'information : services de diffusion et de partage du savoir » ([A/AC.198/2018/4](#)).

#### **D. Observateurs**

9. L'Union européenne, l'État de Palestine et l'Organisation internationale de la Francophonie ont participé à la session en qualité d'observateurs.

---